

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité du SYANE :
des décisions importantes pour la transition énergétique
et l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

1/ Plus de 512 000 € de soutien à la rénovation énergétique de bâtiments publics et à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables

**2/ Réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques :
96 communes transfèrent la compétence au SYANE**

**3/ Aménagement numérique de la Haute-Savoie :
un accompagnement régional pour le financement des réseaux de desserte**

SYNTHESE

Ce vendredi 16 octobre 2015 s'est réuni le Comité du SYANE sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY. Le Comité a, par ces décisions, réaffirmé le fort engagement du SYANE – Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - dans la transition énergétique et l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

Agir pour la transition énergétique

Les élus ont réaffirmé ce jour, par l'attribution de plus de 512 000 € de subventions, leur soutien à la rénovation énergétique de bâtiments publics et à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Ces subventions se répartissent sur 9 projets, lauréats de l'édition 2015 des Appels à Projets Energie du SYANE. Depuis 2012, le SYANE soutient ainsi 32 projets pour un montant total de subventions de 2 M€. Ces projets doivent permettre d'économiser chaque année 1 407 tonnes de CO2.

Les élus ont également confirmé le transfert au SYANE de la compétence « Infrastructures de Charge pour Véhicules Électriques » pour 96 communes de la Haute-Savoie. Ces transferts s'inscrivent dans le projet de déploiement d'un réseau public départemental de 250 bornes de charge d'ici fin 2017. Ce réseau, en favorisant le développement du véhicule électrique, doit contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air en Haute-Savoie.

Dans le domaine des Énergies, les élus ont également poursuivi leur réflexion sur le positionnement et les orientations stratégiques du SYANE dans le cadre d'un contexte national en mouvement, avec la parution cet été des lois sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi TECV) et sur la réforme territoriale (loi NOTRe).

S'engager pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

L'aménagement numérique de la Haute-Savoie était également à l'honneur de ce Comité. Un premier jalon a été posé dans le montage du plan de financement de la phase 2 du réseau fibre optique départemental avec l'approbation d'une convention avec la Région Rhône-Alpes. Cette convention prévoit une participation de la Région de 25 M€ sur 5 ans (qui pourrait monter ensuite jusqu'à 55M€ en fonction du nombre de prises optiques construites).

Les élus du SYANE ont également approuvé la poursuite du plan haut débit satellite, porté conjointement avec le Conseil départemental. Lancé en 2012, ce programme permet aux foyers et entreprises inéligibles au haut débit de bénéficier d'une aide de 300€ pour l'achat d'un équipement satellite.



Emprunts structurés : vers une sortie à l'amiable dans une conjoncture favorable

Enfin, les élus ont approuvé la signature d'un protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL), la Société de Financement Local (SFIL) et Dexia Crédit Local (DCL) **pour une sortie à l'amiable des emprunts structurés**, en bénéficiant d'une conjoncture favorable de taux bas et de l'aide de l'État.

EN SAVOIR PLUS

FICHE 1 Agir pour la transition énergétique

- Appels à Projets Energie du SYANE : 9 projets lauréats pour plus de 512 000 € de soutien financier
- Réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques : 96 communes transfèrent la compétence au SYANE

FICHE 2 S'engager pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

- Construire le réseau départemental en fibre optique très haut débit : un accompagnement régional pour le financement des réseaux de desserte
- Améliorer la desserte haut débit du territoire : renouvellement de la convention avec le Conseil départemental pour la poursuite du plan haut débit satellite

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'aménagement numérique.

Syndicat des Énergies, le SYANE agit pour la transition énergétique à travers ses actions en faveur de la maîtrise et du développement des énergies renouvelables. Il déploie également le réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques.

Le SYANE porte également l'aménagement numérique de la Haute-Savoie et, à ce titre, réalise le réseau public départemental en fibre optique très haut débit.

Contact presse :

Virginie LEFEVRE – Responsable Communication

Tél. 04 50 33 59 39 - 06 78 79 24 07

Mail : v.lefevre@syane.fr

www.syane.fr

FICHE 1

AGIR POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Appels à Projets Energie du SYANE : 9 projets lauréats pour plus de 512 000 € de soutien financier

Plus de 512 000 € de subventions ont été attribués par le SYANE dans le cadre de la 4^{ème} édition des Appels à Projets pour soutenir la rénovation énergétique de bâtiments publics et la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. 9 projets ont été retenus cette année :

8 projets de rénovation énergétique représentant un investissement communal de près de 1,8 M€ et une subvention du SYANE de plus de 412 000 €:

- MJC d'Annecy-Le-Vieux
- Hôtel de Ville de Bonneville
- Mairie de Lathuile
- Mairie-École de Marcellaz-en-Faucigny
- Groupe scolaire de Passy
- Gendarmerie de La Roche-sur-Foron
- Mairie de Saint-Gervais-Les-Bains
- Presbytère de Servoz

Ces projets devraient permettre d'économiser chaque année 549 MWh et 169 tonnes de CO2.

1 projet de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables représentant un investissement de 4,7M€ et une subvention du SYANE de 100 000 €:

- projet de production hydroélectrique sur le torrent le Bronze, porté par la Régie Gaz Électricité de Bonneville

Ce projet doit permettre de produire plus de 1,3 GWh par an et d'économiser 460 tonnes de CO2 chaque année.

CHIFFRES CLES

**Depuis 2012,
le SYANE accompagne
32 projets pour un montant
total de subventions
de 2 M€**

28 projets
de rénovation énergétique
de bâtiments publics
et
4 projets
de production d'électricité à
partir d'énergies renouvelables

15,4 M€
d'investissements globaux
1 407 tonnes de CO2
évités chaque année

Réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques : 96 communes transfèrent la compétence au SYANE

Le Comité a approuvé ce jour le transfert au SYANE par 96 communes, de la compétence « Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE) ».

Ces transferts s'inscrivent dans le **projet de déploiement d'un réseau public départemental de 250 bornes de charge d'ici fin 2017**. Réparties sur tout le territoire de la Haute-Savoie, ces bornes seront accessibles à tous et communicantes.

D'un montant de 3,8 M€, ce projet bénéficie du soutien financier de l'État, avec une participation de 1,5M€ du programme d'investissements d'avenir, dans le cadre de l'appel à projets « infrastructure de charge » piloté par l'ADEME.

Ce réseau, en favorisant le développement du véhicule électrique, doit contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air en Haute-Savoie.

Opération réalisée avec la participation financière des communes et le concours des Investissements d'Avenir de l'État confiés à l'ADEME :



FICHE 2

S'ENGAGER POUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

Construire le réseau départemental en fibre optique très haut débit : un accompagnement régional pour le financement de la construction des réseaux de desserte

Le Comité a approuvé la convention de participation de la Région Rhône-Alpes pour accompagner le déploiement du réseau public en fibre optique de la Haute-Savoie.

Le SYANE rejoint ainsi le programme régional « Rhône-Alpes, la région connectée » dont l'objectif est de soutenir le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire rhônalpin, avec un apport maximal de la Région de 300 M€ sur l'ensemble du territoire régional sur les 10 ans à venir.

Cette convention prévoit le versement au SYANE d'une participation financière de 25M€ sur 5 ans (qui pourrait ensuite monter ensuite jusqu'à 55M€ en fonction du nombre de prises optiques construites). Ce montage prévoit, à terme, un achat par la Région Rhône-Alpes d'une partie du réseau de desserte, la gestion restant confiée au SYANE.

Cet accompagnement financier constitue un premier jalon dans le montage du plan de financement de la phase 2 du déploiement du réseau départemental très haut débit.

Cette participation vient en complément des 12M€ apportés par la Région Rhône-Alpes pour la construction de la phase 1 du réseau, dans le cadre du plan d'accompagnement régional SIDERHAL (Société de l'Information pour le DÉveloppement de RHône-ALpes).

Construction du réseau fibre optique départemental : un déploiement en 2 phases

⇒ **Phase 1** : construction des artères principales et des premiers réseaux de desserte

- Objectif de couverture : 90% des entreprises et 49% des foyers
- Montant : 131,5 M€ (*)
- Durée : 5 ans
- Construction engagée en 2013

⇒ **Phase 2** : poursuite de la construction des réseaux de desserte

- Objectif de couverture : 90% des foyers
- Durée : 12-15 ans

() Financement de la phase 1 :*

Participations publiques :



Partenaires financiers :



Améliorer la desserte haut débit du territoire : renouvellement de la convention avec le Conseil départemental pour la poursuite du plan haut débit satellite

Les élus du SYANE ont également approuvé la poursuite du plan haut débit satellite, porté conjointement avec le Conseil départemental.

Ce programme permet aux foyers et entreprises inéligibles au haut débit de bénéficier d'une aide de 300€ pour l'achat d'un équipement satellite. L'objectif ? Limiter la fracture numérique sur l'ensemble du territoire départemental en permettant d'apporter une réponse aux besoins des publics inéligibles au haut débit ADSL, dans des conditions tarifaires comparables.